



SITE NATURA 2000

FR8302014

TEISSIERES

RAPPORT D'ACTIVITE 2013



Avant propos

Lors du lancement de la procédure Natura 2000 à la fin du XX siècle, des sites d'intérêt majeur pour les chiroptères ont été sélectionnés ; le gîte d'hibernation de chauves-souris de Teissières (Cantal – Auvergne) est apparu comme l'un des plus dignes de figurer à l'inventaire Natura 2000, il s'agissait du 1^{er} site d'hibernation du Petit Rhinolophe et du 2nd pour le Grand Rhinolophe pour le Cantal.

Il a donc été désigné en avril 2002 au titre de la Directive « Habitats – Faune & Flore » (92/43 CEE de 1992) et répertorié par l'Union Européenne sous le code FR 8302014. Un périmètre de 216 hectares contenant une partie des habitats d'espèce nécessaires à ces chauves-souris a été déterminé autour du gîte d'hibernation.

Le Document d'Objectifs (DOCOB) de cette Zone Spéciale de Conservation (ZSC) a été élaboré en 2011, validé par le Comité de Pilotage du site le 22 septembre 2011 et approuvé par le préfet du Cantal le 21 décembre 2011.

Aucune collectivité territoriale n'ayant à cette date souhaité devenir structure porteuse du DOCOB, l'Etat en a confié l'animation à Alter Eco, entreprise associative d'expertise des milieux naturels à l'origine de la proposition du site et co-auteur du DOCOB.

Son chargé d'étude spécialisé sur les chauves-souris est en charge de cette animation à hauteur de 15 % de son temps de travail annuel qu'il partage avec la mise en œuvre du DOCOB d'un site Natura 2000 proche dédié aux chiroptères, le site des Grivaldes (FR 8302015).

Le bilan d'activité ci-dessous fait le point sur l'animation du site Natura 2000 pour l'année 2013, seconde année de mise en œuvre du DOCOB.

Un certain nombre d'actions restent mutualisées avec le site des Grivaldes, privilégié en 2012 du fait d'une plus grande opportunité d'y lancer la dynamique Natura 2000. Des actions spécifiques ont néanmoins été déployées en priorité à Teissières cette année.

Le site Natura 2000 de Teissières compte 6 espèces de faune d'intérêt communautaire inscrites à l'Annexe II de la Directive « Habitats – Faune & flore » (dont 5 chiroptères et la Loutre) 2 espèces d'oiseaux inscrits à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » ainsi que 4 habitats d'intérêt communautaire dont 2 sont d'intérêt prioritaire.

6 objectifs de développement durable ont été définis sur ce site :

1. Préserver la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris
2. Préserver les territoires de chasse des chauves-souris et les corridors
3. Préserver les habitats d'intérêt européen
4. Améliorer la connaissance des habitats, espèces et habitats d'espèces
5. Mobiliser et informer les habitants de la mise en œuvre du DOCOB
6. S'assurer de l'appropriation et du respect des objectifs du DOCOB

Pour les atteindre, 18 mesures ont été identifiées dans le DOCOB : 8 relèvent de la gestion ; 3 des Etudes ; 2 de la communication ; 5 de l'Animation.

Le DOCOB et l'actualité des sites sont disponibles sur la page internet dédié au site Natura 2000 des Grivaldes et de Teissières : <http://grivaldes-teissieres.dev.n2000.fr/> ou sur le site Web d'Alter Eco : http://www.altereco-env.com/crbst_42.html

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour de 4 axes :

1. Gestion des habitats et des espèces
2. Amélioration des connaissances et suivis
3. Information, sensibilisation et valorisation
4. Mise en œuvre et animation du DOCOB

Le bilan d'activité ci-dessous respecte cette organisation dans un souci de lisibilité.



Ilot de sénescence de Leucamp



Calibrage des arbres de l'îlot de la poudre par l'ONF



Chêne sénéscent dans l'îlot de Roquefeuille

1. Gestion des habitats et des espèces

Ce volet de l'animation du DOCOB a encore fortement mobilisé l'animateur du site. Alors que les MAEt n'étaient plus au programme 2013 (du fait de l'absence de volonté et de possibilité d'y souscrire sur ce site) ce sont les contrats Natura 2000 non agricole qui ont marqué l'année 2013.

A l'occasion des contrôles de gîtes d'hibernation sur l'enveloppe satellite de Leucamp, il a en effet été observé un martelage de coupe forestière dans le site Natura 2000 au droit d'une ancienne galerie de mine accueillant des chauves-souris. Renseignement pris auprès de l'Office National des Forêts, gestionnaire de la forêt communale de Leucamp, un projet d'exploitation puis de replantation était bien lancé. Sensibilisé à la conservation des chiroptères, l'office a préféré sursoir dans l'attente de l'élaboration d'un plan d'ensemble de la forêt et de la perspective de déposer un contrat forestier sur les parcelles concernées.

1.1 les contrats Natura 2000 (agricole et forestier)

Les 4 exploitants exerçant sur les 12% de la surface du site en nature agricole (environ 25 ha sur 216) ont été à nouveau sollicités en début d'année avant de déposer le projet agro-environnemental auprès de la DRAF Auvergne. Ceux-ci n'ayant pas la possibilité (pré-retraite, surface insuffisante) ou la volonté de s'engager, il n'y eu pas d'année 2 de contractualisation sur ce site.

Aucune surface n'aura donc été engagée dans ce site pour cette première phase du DOCOB.

Contrat forestier :

La commune avait l'intention d'effectuer une coupe à blanc suivie d'une replantation en Pin laricio en lisière haute de la forêt communale dans un secteur précédemment déboisé mais laissé en friche en lisière de la parcelle incluse dans le site n2000 (îlot de Roquefeuille). Ces travaux suffisamment avancés (martelage effectué) paraissaient incompatibles avec la conservation de la naturalité des forêts proches d'un gîte d'hibernation important pour le site. Ils ont été stoppés à la demande de l'animateur Natura 2000 qui a proposé à l'O.N.F de mettre en place un contrat forestier « îlot de sénescence » sur une partie de parcelle Natura 2000 (1ha sur 5,76). Les produits de la coupe (le martelage étant effectué, le revenu était connu) seraient compensés par le contrat prévoyant l'absence de gestion durant 30 ans, et rémunéré sur la base de la sous-

action « îlot » et probablement de la sous-action « arbres disséminés » si ceux-ci peuvent être identifiés.

Après avoir obtenu le consentement de la commune, l'animateur et le responsable du triage se sont rendus à plusieurs reprises dans la forêt afin de prendre connaissance du projet initial, de cerner les contours de la parcelle n2000, et d'identifier les arbres qui pourraient permettre d'activer le contrat. L'état de la forêt obligeait à ce travail habituellement pris en charge dans le contrat mais qui a du ici être anticipé pour éviter des déconvenues.

En effet, les forêts de ce versant rocaillieux intensivement exploité pour les bois de mine sont soit assez jeunes (peu de signes de sénescence permettant le classement) soit composés d'arbres ayant eu des difficultés à croître, ce qui a rendu difficile le repérage d'arbres de gros diamètre (55cm pour les chênes). En outre la condition d'éloignement des chemins (nombreux sur ce site anciennement exploité) qu'on a volontairement choisi de classer comme « ouverts à la circulation du public » (malgré le fait qu'en forêt communale gérée, des interdictions pourraient être posées) a fait perdre un nombre élevé d'arbres du bon diamètre. Un dernier fait a pénalisé les prémices de ce contrat : le fait que le châtaignier (il s'agit pourtant du peuplement forestier dominant d'une vaste région naturelle de l'Auvergne) n'a pas été retenu parmi les essences de production ni même accessoires. Les grands châtaigniers qui ponctuent encore la forêt communale, immenses totem particulièrement fournis en loges, cavités, décollements n'ont pu ainsi servir à définir l'îlot.

Les recherches sur le site et les projets de l'O.N.F. pour cette forêt ont convaincu les acteurs de profiter de l'opportunité pour identifier un second îlot de sénescence dans la deuxième parcelle n2000 du site (dite de la poudrière) dans la partie proche de la rivière le Goul où l'exploitabilité des bois était possible (accès par le bas) et les dégâts attendus sur le plan naturaliste évident. Un bel ensemble composé à la fois d'un bois clair de chênes âgés, et d'autre part d'une frênaie/tillaie a été cartographié. Le travail dans ce secteur a permis de constater une coupe en cours en limite du site n2000 effectuée dans des conditions ne permettant pas de garantir l'intégrité de celui-ci (arbres coupés au-delà de la limite, sujets tombés sur le site). Une information auprès de l'exploitant (Comptoir des bois de Brive) a été faite afin que des précautions soient respectées.

Ce long travail d'inventaire n'a pas permis à l'animateur et à la commune d'être prêt au dépôt du contrat lors de la dernière commission CPR du 4 juillet 2013.

1.2 Les chartes Natura 2000 (en regard des mesures G2, G4, G5, G8)

La dynamique d'animation autour des chartes Natura 2000 a été interrompue par l'absence de visibilité qui a régné durant l'année 2013 autour du niveau de compensation de la TFNB par l'Etat aux communes qui perdraient de l'impôt du fait des signatures de chartes.

En outre, la commune de Leucamp, disposée à signer la charte sur ses terrains forestiers inclus dans Natura 2000, l'a différé dans l'attente de l'aboutissement du contrat forestier dont elle souhaite bénéficier.

Le travail d'identification des propriétaires a bien avancé sur le vallon de la mine à Teissières dans l'optique de relancer une phase de concertation dès que les incertitudes sur les chartes auront été levées.

Aucun engagement n'a donc été signé en 2013, mais l'animation 2014 pourrait s'engager sous de meilleurs auspices.

1.3 Les contrats forestiers et les contrats « ni-ni »

Il n'y a pas eu de contrat non agricole non forestier monté en 2013, mais plusieurs projets concernant la protection des gîtes à chauves-souris (entrée de galerie, petit bâtiment) voient leur faisabilité avancer cette année grâce à la meilleure connaissance des acteurs sur le site.

2. Amélioration des connaissances et suivis

En 2012, la connaissance des habitats naturels (programme CHANE) dans les extensions avait progressée sur ce site éminemment forestier. Un nouveau type d'habitat avait été identifié (pente rocheuse siliceuse avec végétations chasmophytiques sur le site de Leucamp) et d'autres précédemment cartographiés ont vu leurs limites étendues (+ 20,83ha de hêtraie atlantique à houx par exemple).

2.1 Inventaire bryologique préliminaire

80 % des habitats du site ne sont pas d'intérêt communautaire pourtant des indices probant (V. Hugonnot com. Pers.) laissaient penser que sa valeur patrimoniale pourrait être révélée par des bryophytes exceptionnels.

La météorologie printanière très négative a d'une part pénalisée la reproduction des chauves-souris et d'autre part rendu délicat l'organisation d'une session de télémétrie sur les terrains de chasse des Grands Murins issus de la colonie des Grivaldes mais qui fréquentent le site de Teissières. La partie recherche sur les espèces animales a donc évolué en partie vers les espèces végétales.

Le Conservatoire Botanique du Massif-Central a donc été sollicité afin de dépêcher son spécialiste pour inventorier le site.



Sacogina viticulosa © Mickaël LÜTH



Ulota coarctata © Mickaël LÜTH

4 jours de prospection ont été réalisés, 199 taxons sont aujourd'hui recensés dans le site dont 21 relèvent de la Liste Rouge de l'Auvergne et 2 du Livre Rouge européen. Les cortèges corticoles sont très bien représentés, avec un grand nombre d'espèces du genre Orthotrichum et Ulota. La présence de Ulota coarctata (VU dans le livre rouge d'Auvergne) avec des effectifs importants qui mérite d'être souligné. Les recherches sur Orthotrichum rogeri (espèce protégée en France) sont restées vaines mais doivent être complétées.

Les vallons encaissés abritent une flore très riche aux affinités océaniques marquées. La présence de Saccogyna viticulosa, espèce exceptionnelle en Auvergne (VU dans le livre rouge d'Auvergne), hyper exigeante au plan stationnel, est très remarquable.

Plusieurs espèces typiques des déblais enrichis en métaux lourds (haldes des mines) ont été découverts dans le site N2000 : Pohlia andalusica et Cephaloziella integerrima. Ces deux espèces sont exceptionnelles en Europe.

Les éboulis siliceux à Racomitrium lanuginosum sont un habitat remarquable (listé à la DH). Une nette influence cévenole s'exprime sur les rochers en complexe avec des landes. Les cortèges à Scapania compacta sont très bien exprimés.

Plusieurs habitats très originaux, à caractère tourbeux, ont été observés : une tourbière suspendue, en situation abyssale à Polytrichum commune et Aulacomnium palustre, dans le Goul, avec une espèce subalpine, Solenostoma confertissimum (très rare sur les sommets Auvergnats).

2.2 Utilisation du site par les chauves-souris (Action E2)

5 journées ont été consacrées au suivi des chiroptères et des gîtes entre l'hiver et l'été 2013 (8 & 9/02 ; 27/02 ; 26 & 27/06).

Recherches sur les hibernants :

En 2012, le rapport d'activité conférait au site de Teissières le titre de 1^{er} site départemental pour l'hibernation du Petit Rhinolophe et de 2nd pour le Grand Rhinolophe avec un effectif moyen pour les deux d'une trentaine d'individus.

Le contrôle des gîtes de l'hiver 2013 (8 & 9/02) oblige à modifier ce classement. En effet lors de la visite habituelle d'une ancienne descenderie en février 2013, ce sont 85 Grands Rhinolophes endormis en cluster (groupes d'individus) qui ont été découvert.

Il s'agit du plus grand groupe découvert dans le Cantal en hibernation ; la relation avec une forte colonie de reproduction de cette espèce sera à découvrir.

Pour les Petits Rhinolophes l'ensemble du site a permis de décompter 50 individus cette année (au dessus de la moyenne des 15 dernières années) ce qui confirme une place éminente dans l'accueil des chauves-souris en hiver.



Cluster de Grands Rhinolophe – Mine de Teissières 2013

Ainsi, s'assurer chaque année de la fréquentation des gîtes renseigne à la fois sur les dynamiques de populations comme sur l'état de conservation des gîtes et de leurs

occupants. Sans un passage (et un accès !) régulier sur les gîtes, des informations très utiles à la gestion conservatoire des sites seraient perdues.

Les nouveaux ouvrages découverts sur le site (mine du Bos) en 2012 ont été explorés lors de la sortie hivernale de début 2013 mais, débouchant dans des réseaux fermés, ils n'ont pas donné lieu à découverte de chauve-souris.

Communes	Lieu-dit	Gîte	Espèce	Effectif
Teissières-les-Bouliès (15)	La mine du Bos	Gal. 4	Myotis nattererii	1
			R. hipposideros	5
			R.ferrumequinum	7
			Plecotus sp.	2
		Gal. 6	R. hipposideros	1
			R.ferrumequinum	2
		Gal. 10	R. hipposideros	2
		Gal. 11	R. hipposideros	3
		Gal. 12	R. hipposideros	1
			R.ferrumequinum	2
			Plecotus sp.	1
		Gal. 33	R.ferrumequinum	1
			R. hipposideros	2
Myotis nattererii	3			
Gal. 33bis	R. hipposideros	2		
Descenderie	R.ferrumequinum	85		
	R. hipposideros	5		
Leucamp (15)	Bancarel	Roquefeuille	R. hipposideros	14
			R.ferrumequinum	2
			Plecotus sp.	1
			M. Daubentoni	1
		Poudrière	R. hipposideros	8
		Vézels-Roussy (15)	Caylus	Gal. 1
R. ferrumequinum	1			
M. mystacinus	1			
Gal. 2	R. hipposideros			1
	Plecotus sp.			1
Gal. 3	R. hipposideros			3
Murols (12)	Lantuéjols (hors N 2000)	Gal. 1	R.hipposideros	11
			R. ferrumequinum	6
		Gal. 6	R.hipposideros	5
		Gal. 3	R.hipposideros	1
			Myotis myotis/Bly	1
	Gal. 4	-	Non visitée (noyée)	

Un nouvel ensemble minier proche du site de Leucamp a été exploré, autour de Lantuéjols de Murols (12) dans l'hiver 2013 dans l'espoir d'y découvrir de nouvelles populations hibernantes en rapport éventuel avec le site. Un des signataires de la charte n2000 du site des Grivaldes était notre guide sur ce site anciennement exploité pour le Wolfram. Un seul Grand Murin y a été recensé mais les rhinolophes étaient en nombre puisque 23 d'entre eux (surtout des « petits ») ont été décomptés. Des restes de bâtiments comptant également un vieux transformateur électrique du même modèle que celui de Teissières a été découvert. Il sera suivi lors de la capture estivale.



Visite d'un puits à la mine du Bos (Teissières)

Relevés biométriques pendant une capture à Leucamp

Recherche sur les estivants

Afin de disposer de données d'observations estivales, et particulièrement de gîtes de reproduction sur le site, des recherches ont été menées aussi bien de jour (visites de bâti) que de nuit lors de séances de capture doublées d'écoutes ultrasonores.

Aucun nouveau gîte n'a été découvert dans le périmètre du site n2000, malgré la visite d'une petite dizaine de lieux propices, mais dans sa périphérie occidentale, une information nous a conduits à Bioude, une ancienne ferme en dominance du vallon de la mine de Teissières, où une colonie d'environ 35 Petits Rhinolophes a été décomptée. Le propriétaire des lieux, sensible au sort des chiroptères logeant dans sa grange, nous a fait état de ses projets de rénovation et l'animateur lui a prodigué les conseils dans le sens de leur préservation. Le propriétaire s'est engagé à ce que les travaux se déroulent en période hivernale, en l'absence des animaux.

La capture organisée dans le futur îlot de sénescence de Leucamp (poudrière) n'a pas donné les résultats escomptés (1 Murin de Natterer) mais l'ensemble des détecteurs ultrasonores disposés alentours renseignent sur l'activité estivale sur les terrains de chasse. Lors des deux nuits d'écoute successives sur la ravine de la poudrière, ce sont 5



taxons qui y évoluent : le Grand Rhinolophe, les Murins à oreilles échancrées et à moustaches, la Pipistrelle commune et la Barbastelle.

Pour le site satellite de Leucamp, le Murin à oreilles échancrées et la Barbastelle n'étaient pas encore recensés. Pour l'ensemble du site de Teissières, la présence du Murin à oreilles échancrées est une nouveauté qui porte à 6, le nombre de taxons inscrits à l'Annexe II de la Directive Habitat, Faune & Flore (comme au site voisin des Grivaldes).

Une autre capture eu lieu à l'extérieur du site Natura 2000, au sein des anciennes mines de Lantuéjols (Murols -12) afin de préciser le statut de ce site en regard de l'enveloppe proche de Leucamp. Comme sur ce dernier site, seul un Murin de Natterer y a été capturé, mais plusieurs espèces ont été recensées par l'approche acoustique : Grand et Petit Rhinolophe ; Murin à oreilles échancrées et Pipistrelle commune ont exploré le vieux transformateur, confirmant le rôle attractif de ces structures (gîtes de transit) auxquels la Grande Noctule (plusieurs passages en altitude) la Noctule de Leisler et la Barbastelle se sont ajoutées sur un secteur un peu plus ouvert.

Opération Grands Murins

Prévu lors de la session de fin juin, le suivi télémétrique des Grands Murins des Grivaldes sur leurs terrains de chasse de Teissières (liaison découverte en 2012) n'a pu avoir lieu du fait d'une météorologie pénalisante pour les animaux en phase de parturition et de la difficulté à reprogrammer une opération qui tient pour une part à la présence d'aides bénévoles.

Les transformateurs de Teissières (où plusieurs femelles avaient leurs habitudes en 2012) et de Lantuéjols (découvert durant l'hiver 2013) ont néanmoins été suivis avec un matériel de prise de vue et de son afin de révéler la phénologie de l'usage qui en est fait par les Grands Murins et d'autres espèces.

Le dispositif par piège photo ne s'est pas révélé opérant (sensibilité des capteurs de mouvement insuffisant) mais les enseignements du suivi acoustique montrent que ces petits bâtiments paraissent indispensables au cortège de chauves-souris résidentes l'été dans le contexte des mines et des boisements associés.

A la lumière de l'expérience acquise cette année, le suivi devrait être systématisé sur ces lieux en 2014.

2.3 Autres suivis (Action E4)

Partiellement suivi en 2012, la reproduction du Faucon pèlerin a fait l'objet de toutes les attentions cette année. Après avoir observé début février deux adultes sur le site coté Aveyron, il semble qu'un abandon se soit produit rapidement par la suite, nous empêchant à nouveau d'attester la reproduction sur ce site.

Une surveillance particulière du dérangement depuis le sommet de la falaise sera entrepris en 2013 afin de vérifier une des causes possibles de non reproduction.

3. Information, sensibilisation et valorisation

Les sites Natura 2000 sont dédiés à la conservation d'habitats et d'espèces mais ils sont le support d'activités humaines, de pratiques qui peuvent les favoriser ou les altérer. L'animateur consacre une bonne part de son énergie à faire connaître le site, ses richesses et les actions pour les préserver. La diffusion de cette information et la concertation étant en effet la voie choisie pour faire adhérer les populations au dispositif.

3.1 Diffuser une information régulière sur le DOCOB et sa mise en œuvre (Action C1)

La Lettre d'Information du Site :

En fin d'année 2013, la structure animatrice a entamé la collecte et la sélection des informations qui fourniront le contenu de la troisième Lettre d'Information du Site (LIS) qui sera diffusée à l'occasion du prochain COPIL des deux sites voisins des Grivaldes et de Teissières, afin que les membres de cette instance contribuent à sa distribution. Dans un format A3 couleur recto-verso, qui présente dans un maquetage « grand public », les principaux résultats de l'étude préliminaire des bryophytes seront exposés ainsi que les nouveautés sur le plan chiroptérologique (nouvelles espèces, terrains de chasse). L'exemple du contrat forestier de la forêt communale de Leucamp sera l'occasion de rappeler que des contrats peuvent être élaborés avec l'aide de l'animateur du site.

La LIS sera éditée dans les 1ers mois de 2014 et diffusée au plus tard durant la semaine d'inventaire de terrain prévue début juillet et au mieux durant le prochain COPIL.

L'information sur le Web :

Durant l'année 2013, l'animateur a eu le souci de rendre disponible toute l'information écrite (compte-rendu et diaporama des réunions du COPIL, des groupes de travail... ; documents techniques, cartographies...) Celle-ci est consultable sur une page dédiée du site Web d'Alter Eco (www.altereco-env.com/crbst_42.html) ainsi que sur un site Web dédié sur la pépinière de l'ATEN (<http://grivaldes-teissieres.dev.n2000.fr/>) une plateforme officielle qui regroupe les sites Natura 2000 français en pointe dans la diffusion de l'information.

La migration de ce dernier site vers un nouvel environnement a quelque peu perturbé la mise à jour mais l'achèvement de cette phase sera l'occasion de renouveler le contenu.

3.2 Organiser des animations pédagogiques (Action C2)

Après deux nuits de la Chauve-souris (une organisation commune dans toute l'Union Européenne) à Pons sur le site des Grivaldes en 2011, au plan d'eau du Maurs sur le site de Teissières en 2012, la nocturne 2013 eu lieu le 24 août à Murols, une commune bien impliquée pour faire avancer Natura 2000. L'information donnée par voie de presse (6 journaux papier, 3 radio locales) et par affichage dans toutes les communes des deux sites Natura 2000, est également fournie lors des rencontres estivales (contrôle des gîtes, session contrôle des gîtes, info Chartes, MAET...) est également relayée au niveau national

par la Société Française d'Etude et de Protection des Mammifères qui répertorie toutes les manifestations du même type et fournit affiches, dossiers de presse et supports d'animation.

Cette année, le public était convié à une soirée « sanguine » sur le thème de la chauve-souris au cinéma à l'occasion d'un quizz (sur les réalisateurs, acteurs et musiciens) arrosé d'une boisson à la mode de Dracula. La mairie et le comité des fêtes de Murols se sont associées pour proposer gratuitement des focaces à déguster au retour de la balade dans l'in audible, encadrée en prélude à la projection, afin de découvrir les chauves-souris du village. Une quinzaine de personnes (locaux et vacanciers) ont participé à ce moment de convivialité.



4. Mise en œuvre et animation du DOCOB

Cette rubrique regroupe les actions propres à faciliter la mise en œuvre du DOCOB ; elles relèvent essentiellement du domaine de la gouvernance et du financement.

Veille environnementale et relations avec les porteurs de projet et les collectivités.

L'animateur a exercé grâce à des relais d'information locaux et à sa présence régulière sur le site, une attention aux projets qui relèvent de l'évaluation d'incidence Natura 2000 et plus généralement aux pratiques qui pourraient remettre en question le bon état écologique du site.

Aucun aménagement ou événement susceptible de bouleverser les équilibres écologiques n'a été noté au-delà d'une pratique de plus en plus intense des sports motorisés sur les haldes des mines de Teissières (impact important sur les sols et le ruisseau).

Aucun porteur de projet, maître d'ouvrage ou bureau d'étude n'a sollicité l'animateur.

Comme il s'y était engagé lors du dernier COPIL, l'animateur est passé dans les principales communes du périmètre (Teissières et Leucamp) afin de rencontrer les maires et échanger avec eux sur les enjeux de conservation du site, l'évolution de la mission d'animation et recueillir de leur part les attentes, les projets qui pourraient impacter les sites. Il en ressort un fort intérêt pour la démarche Natura 2000 qui donne du sens à l'action publique dans le domaine environnemental trop souvent vécu par les communes sous le seul jour réglementaire ou par des thématiques très techniques (assainissement, déchets...).

Très intéressée à voir aboutir le contrat forestier, Mme le Maire de Leucamp a fait également état de sa préoccupation quant aux sports motorisés sur les chemins communaux ; un enjeu mal perçu sur Teissières mais qui a inquiété également M. le Maire, une fois rapporté les dégradations autour des mines du Bos.

Ces rencontres seront renouvelées après la séquence électorale du début 2014, afin de prendre date avec les nouveaux élus. Les projets de contrat forestier (à Leucamp) et « ni ni » à Teissières pourraient être validés à ces occasions, afin d'être prêts lors de la nouvelle phase de financement.

Relation avec la structure porteuse :

Des points réguliers ont été faits par l'animateur auprès du correspondant Natura 2000 de la DDT du Cantal, et par téléphone à l'occasion avec celui de la DREAL Auvergne.

Prévue initialement en fin de période d'animation, la réunion du COPIL commun pour les deux sites Natura 2000 animé par Alter Eco (Grivaldes et Teissières) n'a pu avoir lieu en fin d'année faute de temps et a été décalée à la mi 2014 du fait des périodes de réserve successives des élus en rapport avec les élections municipales et européennes.

L'animateur a par ailleurs participé à une rencontre des naturalistes intéressés à la conservation des chauves-souris à l'occasion du comité technique du Plan Régional d'Action pour les chiroptères le 21 mars 2013 à Clermont-Ferrand.

Enfin l'animateur a préparé et participé à la réunion de la Commission Régionale Agro-Environnementale de l'Auvergne (CRAE) afin d'y présenter les besoins de financement de la 2nde année de contractualisation des MAET des sites qu'il anime.

Gestion administrative et financière

Cette section concerne le temps passé à l'élaboration des contenus, à l'organisation des plannings à consacrer aux différentes actions, au remplissage des tableaux de bords de

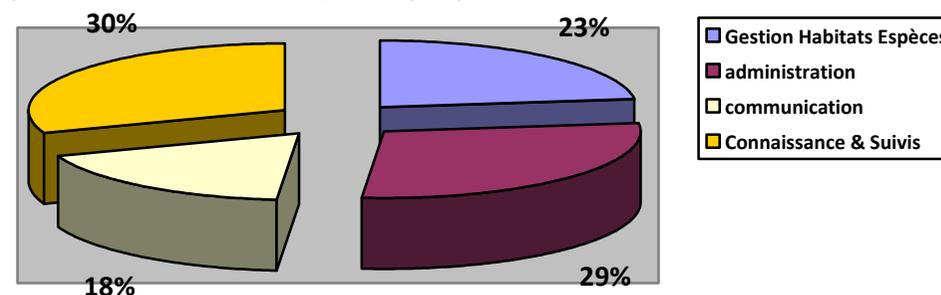
suivis administratifs, au contrôle budgétaire de la mission d'animation dont le montage de la proposition financière, et au bilan de celles-ci.

5. Bilan synthétique :

La ventilation par grands thèmes du budget temps consacré par l'animateur (hors prestation d'un autre salarié d'Alter Eco pour les suivis faune et flore et hors bénévolat valorisé) aux deux sites Natura 2000 des Grivaldes et de Teissières (budget mutualisé sur les deux sites) se décompose comme suit sur une base 2013 de 241 heures.

Pour information dans le devis prévisionnel la répartition était de 23% pour la gestion des habitats et des espèces (préparation des contrats, des chartes...) 34% pour la connaissance et les suivis (des espèces, des habitats...) 22% à l'information, la sensibilisation et à la communication (LIS, Web, information aux particuliers...) et 21% consacrés à la mise en œuvre et l'animation des DOCOB (réunions, suivi administratif et financier...)

Dans le graphique ci après, il est loisible de constater que dans les grands volumes, ces estimations (quoique ne prenant pas encore en compte des reliquats de la mission 2013 qui courent sur le début 2014) sont à peu près conformes.



6. Difficultés rencontrées

Une meilleure connaissance du site Natura 2000, des acteurs et des outils a permis de faire que cette seconde année soit celle de l'approfondissement de la connaissance sur ce site : les acteurs (notamment collectivités) sont mieux connus et leur appréhension de Natura 2000 permet d'espérer avancer à l'avenir (contrats, charte...)

Les écueils rencontrés cette année relèvent de l'arrêt des financements pour les contrats, surtout des incertitudes quant à l'épuisement de l'enveloppe dédiée aux îlots de sénescence. Le flou autour du dispositif de compensation de la Taxe sur le Foncier Non Bâti aux communes dont les propriétaires imposés signent des chartes n'a pas permis d'assurer une animation efficace sur cette approche pourtant originale de Natura 2000.

7. Perspectives 2014

La connaissance du site doit être encore affinée quitte à s'écarter de son périmètre pour établir l'origine des chauves-souris qui y hibernent. L'attractivité des forêts du site doit être mieux caractérisée ; la capture et l'équipement d'individus d'espèces inféodées à ces terrains de chasse y aidera.

L'inventaire bryologique initié en 2013 trouvera des suites en termes de propositions de gestion des habitats les plus précieux.

La prise en compte de natura 2000 par la population sera améliorée par la poursuite des animations scolaires avec le RPI de Teissières et Leucamp tout comme les initiatives qui seront prises pour éviter les dégradations du site par les engins motorisés.

L'animation autour des contrats et des chartes se focalisera sur des îlots de sénescence et des propriétés autour des anciennes galeries de mine.